

LE DELEGUE

du personnel

7^e ANNEE. — MENSUEL.Rédaction : 213, rue Lafayette — PARIS (10^e)

DU ROLE ET DE L'IMPORTANCE de la PRESSE OUVRIÈRE

la Vie Ouvrière Journal officiel de la C. G. T.



mènent
le
bon
combat
dans

LA BATAILLE DES IDÉES

LA bourgeoisie dispose d'un appareil considérable d'information (ou de désinformation plus précisément) pour induire la classe ouvrière en erreur, la désorienter, justifier ses privilèges et maintenir son exploitation et sa domination.

Chaque jour des millions et des millions d'exemplaires de journaux que les capitalistes financent, qu'ils

par

Benoit FRACHON

Secrétaire Général de la C.G.T.

entretiennent à coup de publicité bien rétribuée déversent le poison de leur politique.

La radio, la télévision diffusent leur propagande et « leur information » à sens unique.

Dans beaucoup d'entreprises, dans des services nationalisés, des journaux, des revues, sont servis gratuitement à tous les ouvriers et employés. Ils sont payés par les profits réalisés sur le dos des salariés.

Tout cela est orienté pour détourner la classe ouvrière de la défense de ses intérêts, pour la diviser, l'éloigner de ses organisations de classe.

Du rôle et de l'importance de la Presse ouvrière (suite)

Le mensonge, la calomnie y sont utilisés à doses massives.

Le contre-poison est la presse ouvrière.

Une grande organisation comme la C.G.T. doit attacher beaucoup d'importance au développement de sa presse.

✱

Les syndicats confédérés publient des milliers de petits journaux d'entreprises qui font une excellente besogne. Il faut prendre un grand soin à les multiplier et à les éditer régulièrement.

La presse syndicale, les journaux des fédérations d'industrie contribuent à éclairer les travailleurs et à les rendre aptes à organiser leur défense.

Mais la C.G.T. n'est pas seulement l'addition de multiples organisations. Elle est une organisation centrale avec son programme, ses revendications et ses objectifs communs à l'ensemble des travailleurs. Elle est la plus grande organisation syndicale de classe des salariés.

La C.G.T. est connue dans tout le monde du travail. Elle y jouit d'une grande autorité, d'une influence prépondérante que n'ont pu entamer des années de politique réactionnaire et d'attaques du patronat et des pouvoirs publics.

Le devoir de la C.G.T. est de s'adresser aux larges masses ouvrières avec des moyens correspondant à sa puissance et à son rôle primordial dans la lutte des classes. Des moyens dignes d'elle.

Elle dispose pour cela d'un journal, la « VIE OUVRIÈRE ». Nous fêtons cette année son CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE.

Son tirage en fait l'un des principaux hebdomadaires de notre pays. Dans le mouvement syndical il n'y a rien qui puisse lui être comparé.

Cependant, nous ne pouvons être satisfaits de ce qu'il est. Notre rôle, notre audience devraient lui permettre de devenir le premier.

Il est évident qu'avec une organisation comme la nôtre, sa vente dans les entreprises et dans les cités ouvrières devrait et pourrait être considérablement plus grande. Notre journal confédéral, la « V. O. », devrait aller chaque semaine dans des centaines de milliers de nouveaux foyers ouvriers.

Notre influence, celle de nos syndicats s'en trouveraient considérablement accrues. Les problèmes d'organisation et d'action s'en trouveraient facilités pour nos militants.

Il faudrait peu de chose pour qu'il en soit ainsi : que l'ensemble des syndicats et des militants soient convaincus de l'importance de notre journal ; que tous fassent l'effort qu'une minorité seulement fait pour le moment.

Je m'adresse à eux tous qui ragent chaque jour de lire et d'entendre les mensonges et les attaques venimeuses de la presse bourgeoise et de la radio et je leur demande de ne pas se contenter de pester contre l'adversaire. Il sera beaucoup plus rationnel et plus efficace de prendre des mesures pour le combattre.

Un petit effort de chacun pour organiser la vente de la « VIE OUVRIÈRE » et son CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE marquera une nouvelle étape dans son rôle et son rayonnement.

Chaque numéro supplémentaire de notre journal vendu est une riposte efficace aux mensonges des ennemis de la classe ouvrière.

La vente, l'organisation de la diffusion de la « V. O. » voilà une question qui devrait être à l'ordre du jour dans chaque syndicat et résolue d'une façon positive.

LE COMPTE RENDU Sténographique du 32^e Congrès Confédéral

VIENT DE PARAÎTRE !

Militants, responsables de Syndicats, d'U.L.,

Cet ouvrage, de près de 500 pages, est un **document capital**, un précieux outil de travail, indispensable pour l'organisation de l'unité et de la lutte revendicative.

PASSEZ VOS COMMANDES à l'administration de la C.G.T., 213, rue Lafayette (il vous sera envoyé par retour de courrier), adressez le montant, soit : 1.000 fr. l'exemplaire au C.C.P. Paris 61-84.

la Vie Ouvrière a 50 ans

C'est en effet le 5 octobre 1959 que sortait son premier numéro.

Oh! elle a bien changé depuis. D'un petit format « brochure » à faible tirage, elle est devenue le grand magazine à centaines de milliers d'exemplaires que nous avons aujourd'hui.

Si vous pouviez consulter son premier numéro, et tous ceux qui ont paru depuis, vous verriez ces changements. Mais, vous verriez aussi que quelque chose n'a pas changé. Ce « quelque chose » que l'on retrouve comme un fil conducteur au travers de ses pages, c'est son orientation : *la défense constante des causes ouvrières.*

Constamment, au travers de toutes les luttes menées par les travailleurs, tant pour leurs revendications que pour la Paix et les Libertés, la « V.O. » est restée fidèle à cette orientation.

LA « V. O. » ON L'AIME

Combien de fois avons-nous entendu cela. Aussi, quand on aime un être cher et qu'il va avoir 50 ans, on lui fait un cadeau!

C'est pourquoi, en cet automne 1959, alors qu'elle va avoir 50 ans, la « V.O. » doit recevoir de tous les militants de la C.G.T., et bien sûr en premier lieu des délégués du Personnel, de nombreux cadeaux. Et le meilleur des cadeaux pour un journal n'est-il pas de voir son tirage augmenter?

ORGANISER SA DIFFUSION

Déjà les derniers numéros de la « VIE OUVRIERE » ont cité de nombreux exemples d'initiatives prises par des militants ou des organisations syndicales à l'occasion de son 50^e anniversaire.

Mais, il faut faire plus encore. Et comme toutes choses, la diffusion, y compris la diffusion d'un numéro exceptionnel, s'organise.

Il ne devrait pas y avoir un seul syndicat, une seule section syndicale où le problème de la diffusion de la « V. O. » ne soit posé.

Pour cela, il faut qu'il soit pris en mains par les directions syndicales à tous les échelons, et notamment dans les entreprises.

L'occasion est excellente pour les délégués du personnel, qu'ils soient ou non membres des directions syndicales, de faire poser par celles-ci cette question à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

A L'OCCASION DE SES 50 ANS, LA « V. O. » SERA ENCORE PLUS BELLE



Le numéro 794 du 18 novembre sera le numéro spécial du cinquante-enaire. A cette occasion, toute l'équipe du journal a décidé de se surpasser et d'employer de nouveaux moyens techniques pour présenter un numéro d'une conception entièrement nouvelle et moderne.

C'est une raison supplémentaire, après celles énumérées par Benoît FRACHON dans ce numéro, pour mettre tout en œuvre, pour faire connaître la « V.O. » là où elle

n'est pas encore connue et pour améliorer sa diffusion partout.

DES INITIATIVES NOMBREUSES...

Les responsables des sections syndicales des métaux, dans le XI^e arrondissement de Paris, se sont réunis pour populariser ce 50^e anniversaire. Ils ont décidé d'offrir un « vin d'honneur » aux diffuseurs de la « V.O. » et, à cette occasion, avec tous les militants des entreprises, de diffuser, le 18 novembre, 900 « V.O. » au lieu de 400 habituellement.

Leur objectif est de conserver un grand nombre de nouveaux lecteurs du numéro exceptionnel. Un matériel important va être édité tant pour populariser cette vente de masse que pour aider les militants des entreprises dans leur travail.

Une U.L. fait le point.



C'est celle de VILLEJUIF qui a organisé, elle aussi, un « vin d'honneur » sous la présidence du camarade KRAZUCKI, secrétaire de l'U. D. de la Seine. De nombreux militants de toutes les corporations y participaient et prirent d'importantes décisions sur la base de chaque entreprise, notamment celle de décentraliser la vente dans les usines, ateliers,

bureaux... et d'entreprendre la vente dans les cités et H.L.M. par le porte à porte.

L'U.D. de l'Aude.

A organisé, sur le plan départemental, un challenge d'honneur qui récompensera l'Union Locale qui aura fait le plus gros effort pour notre presse.

L'U.D. de la Gironde.



A fixé au 29 novembre la célébration solennelle du cinquante-enaire en la Salle des Fêtes de la Bourse du Travail de Bordeaux. Un vaste plan de réunions des militants syndicaux est mis sur pied, afin de bien préparer cette assemblée, ainsi que la diffusion du numéro spécial.

L'U.L. de Sète.

Organise une journée d'étude sur le rôle de la presse ouvrière et celui de la « V.O. » en particulier. Cette journée sera clôturée par un « vin d'honneur » auquel seront conviés diffuseurs de la « V.O. » et responsables syndicaux.

De plus, nos camarades de Sète préparent un concours de boules avec banderoles sur l'esplanade, afin de faire connaître notre journal.

LA RICHESSE DE LA « V. O. »

Voilà quelques exemples pris dans des organisations confédérées. Nous pourrions en citer bien d'autres encore, mais lisez donc ce qu'écrivait, il y a un an, l'un de ceux qui font la richesse de la « V.O. », le camarade Georges PICHON, diffuseur de la « V.O. » dans une usine de produits chimiques du Rhône :

« La « V.O. » c'est pas le tout de la diffuser. Il faut savoir « la discuter avec les travailleurs. Les meilleures réunions de

« lecteurs c'est par atelier : il faut les prendre au cœur de leurs problèmes, au cœur de l'atelier. Les résultats que nous avons obtenus, c'est parce que nous étions rassemblés autour de la « V.O. ».

« J'en avais déjà fait l'expérience aux engrenages, chez Berliet, où je travaillais avant. Les petites réunions de lecteurs par atelier nous avaient aidés à préparer une grève qui fut réalisée à 100 %, pendant une heure et obtint des résultats positifs, en septembre 1955.

« C'est pourquoi j'ai pensé que cette expérience était à reprendre ailleurs. Ici, à la C.I.B.A., nos réunions de lecteurs se tiennent pendant la coupure de midi. Elles durent de 5 à 10 minutes, pas plus, avec 6 ou 7 gars. On présente la « V.O. » de la semaine, on dit ce qu'il y a dedans, on commente un peu. Et on discute de différentes rubriques et des articles de fond que chacun lit pour donner son opinion.

« Ainsi, on en arrive tout naturellement aux problèmes revendicatifs, car la « V.O. » à quoi ça sert? A défendre ses revendications!

« Dans ces réunions viennent des ouvriers qui ne sont pas des lecteurs, et qui le deviennent. Quand un lecteur est malade, je lui fais parvenir sa « V.O. » avec un petit mot. J'écris ce que je pense de ce qui se passe à l'usine, l'exploitation, l'action ouvrière, l'unité. Et quand le gars revient, il est content de voir qu'on ne l'a pas laissé tout seul... »

A cette époque, il était diffusé 70 « V.O. » dans cette entreprise. Début 1959, il y en avait 100. Et maintenant, par la création d'une vente dans les habitations où demeure Pichon la vente est à 115 exemplaires.

Ce que Pichon explique aussi et qui est très important, c'est qu'avec ces réunions de lecteurs le nombre de diffuseurs a été multiplié par cinq.

LA « V. O. », JOURNAL DU TRAVAILLEUR ET DE SA FAMILLE

Dans l'éventail de notre presse, la « V.O. » détient une place de choix, et disons-le, irremplaçable.

Elle est faite pour le travailleur et sa famille. Pour eux, elle traduit de façon simple et vivante, par le texte et l'illustration, les options de la C.G.T. Elle s'efforce, en même temps, de les conseiller, par sa rubrique juridique notamment, et de les distraire.

Elle comporte aussi des rubriques de variétés, afin d'intéresser toutes les familles.

LA « V. O. » PARTOUT

A l'occasion, et pour son 50^e anniversaire, il est possible de faire quelque chose pour la « V.O. ».

L'objectif, c'est que partout où travaille un prolétaire, la « V.O. » soit présente. L'objectif, c'est que partout où vit, souffre et espère un foyer ouvrier, la « V.O. » soit connue.

Dans quelques jours, la « V.O. » aura cinquante ans. En lui apportant de nouveaux lecteurs, apportons lui une nouvelle jeunesse!



La Vie Ouvrière, 18, rue des Fêtes, Paris (19^e). Le n° : 30 fr.

Un an : 1.300 fr., six mois : 690 fr. C.C.P. 4119-17 Paris.

LE PEUPLE

Organe officiel bimensuel de la Confédération Générale du Travail

« LE PEUPLE » s'intitule « l'organe officiel de la Confédération Générale du Travail ».

Il ne s'agit pas là d'une adjonction purement formelle, mais d'une précision qui le met à la première place parmi les publications de la C.G.T., et qui lui impose une plus grande rigueur dans l'expression de l'orientation tracée par les congrès, dans l'appréciation des faits et la transmission de directives émanant des organismes réguliers de direction de la C.G.T. : Comité Confédéral national, Commission Administrative, Bureau Confédéral.

Ainsi, le rôle de « LE PEUPLE » ne doit jamais être confondu avec celui que doivent jouer les autres journaux confédéraux. C'est pourquoi le XXX^e congrès avait souligné, dans sa résolution sur la presse et la propagande, son caractère propre d'organe d'information portant sur des problèmes de fond, de documentation, d'éducation et de formation des militants. Et le congrès avait conclu sur la nécessité, pour les responsables syndicaux désireux de faire face dans les meilleures conditions possibles à leurs tâches d'orientation, de direction et de conduite de leur action, de l'utiliser d'une manière suivie, cela afin d'accentuer la propagande à caractère idéologique, de donner des arguments susceptibles d'entraîner la conviction raisonnée et profonde, et donc l'adhésion indéfectible des travailleurs à nos conceptions et à nos buts, et d'éveiller et affermir par là même leur conscience de classe.

Ce rôle de « PEUPLE » est malheureusement encore trop sous-estimé, puisque le nombre des abonnés est de beaucoup inférieur au nombre des syndicats confédérés. Encore faut-il tenir compte que 1.800 abonnements sont servis à l'extérieur de la C.G.T. (patrons, organes d'information, centres d'études en France et à l'Étranger). Et si certains syndicats ont abonné les membres de leur secrétariat, de leur bureau, voire de leur commission exécutive, trop nombreux sont ceux qui ignorent jusqu'à l'existence du « PEUPLE ».

C'est dire que ces syndicats, bien qu'affiliés à la C.G.T. ne sont qu'insuffisamment informés de son action comme des mobiles de celle-ci, et qu'ils se placent eux-mêmes dans une situation difficile, conduisant à freiner leur vie et leur développement.

Si, d'abord, tous les syndicats C.G.T. étaient abonnés au moins à un seul exemplaire ; si, ensuite, le destinataire de cet exemplaire avait pour tâche de parcourir « LE PEUPLE » à chaque parution, et de signaler à ses collègues du bureau ou du conseil syndical ceux des articles qui cadrent avec les préoccupations immédiates de son syndicat (organisation, action revendicative, questions économiques, défense de la paix, Comités d'entreprise, Sécurité Sociale, défense juridique, etc.), il est certain que « LE PEUPLE » remplirait d'une manière beaucoup plus étendue et avec efficacité le rôle qui lui est imparti.

LE PEUPLE, 213, rue Lafayette, Paris (10^e)

Un an : 1.200 fr., six mois : 650 fr. C.C.P. 7919 Paris.

Antoinette

Dans leur activité quotidienne de défense des revendications des travailleurs, tous les délégués savent bien qu'il y a les revendications générales, communes à tout le personnel d'une entreprise, mais aussi les revendications particulières propres à tel service, à telle catégorie.

De même la C.G.T. pour mener sérieusement « la bataille des idées » indispensable, doit tenir compte des situations particulières.

Il existe des catégories de personnel qui ont des problèmes spéciaux, qui ont aussi, comme on dit « une mentalité particulière » et la C.G.T. édite des journaux ou des revues pour ces catégories.

Les femmes salariées, ouvrières et employées, sont plus de 4 millions en France. Elles représentent donc plus du tiers des 11 millions de salariés.

Elles ont les mêmes soucis, les mêmes inquiétudes, les mêmes revendications essentielles que leurs camarades hommes.

Mais elles ont aussi — et les délégués le savent bien — leurs revendications particulières de femmes (hygiène, maternité) et celles qui découlent de la discrimination injuste que les patrons maintiennent et amplifient envers elles — pour les salaires — pour les classifications — pour l'avancement — pour le droit au travail.

Par ailleurs, elles ont plus de difficultés pour adhérer au syndicat, pour participer aux réunions, pour lire les journaux, à cause du peu de temps que leur laisse la double journée de travail (pour le patron et à la maison) mais aussi à cause des préjugés qui pèsent et des vieilles habitudes qui font dire encore ça et là « le syndicat, c'est l'affaire des hommes ».

DELEGUES, « ANTOINETTE » vous aidera.

Dans cette revue, éditée spécialement pour elles, sous une forme jolie, les ouvrières et les employées trouveront, en plus des rubriques habituelles aux magazines féminins (mode, beauté, bricolage, tricot, cuisine, etc.) des informations intéressantes sur la vie des femmes dans l'histoire et dans le monde entier.

Elles y trouveront l'évocation de leurs problèmes de travailleuses et elles connaîtront la vie, les joies, les soucis de leurs

compagnes de toutes les professions (déjà des enquêtes intéressantes ont paru sur les infirmières, les mécanographes, les éducatrices, les monteuses de films, etc.).

« ANTOINETTE » VOUS AIDERA, et aidera aussi toutes les syndiquées, toutes les lectrices par les multiples conseils pratiques qu'elle apporte chaque mois.

Quelques exemples pris dans les derniers numéros :

- rubrique sur les allocations de chômage ;
- sur l'accouchement sans douleur ;
- sur le placement des enfants en nourrice et le barème applicable ;
- sur l'orientation professionnelle des adolescents ;
- sur les droits des enfants illégitimes, etc.

IL FAUT DONC POUR COMMENCER QUE CHAQUE SECTION SYNDICALE SOIT ABONNÉE A « ANTOINETTE » ET QUE TOUTES LES DELEGUEES FEMMES, TOUTES LES SYNDIQUEES EN DEVIENNENT DES LECTRICES ASSIDUES.

« ANTOINETTE » VOUS AIDERA à faire connaître la C.G.T. à toutes les travailleuses et leur donnera l'envie de participer à vos activités, d'adhérer à votre syndicat.

Parce qu'« ANTOINETTE » est la seule revue éditée en France pour les femmes qui travaillent, la seule qui peut apporter réponses aux questions qu'elles se posent dans leur vie souvent difficile, la seule qui peut, non seulement nourrir leurs rêves, mais aussi expliquer comment ces rêves pourront devenir réalité.

Aussi l'objectif des délégués, hommes et femmes, devrait-il être de faire lire « ANTOINETTE » à toutes les ouvrières ou employées de leur entreprise ; et de la diffuser auprès des hommes mariés pour leurs femmes ou leurs filles.

Le numéro : 60 fr. (ristourne aux diffuseurs : 6 fr.)

Un an : 650 fr., six mois : 350 fr.

A partir de novembre **GRAND CONCOURS**
DU 4^e ANNIVERSAIRE

LAVORO

MENSUEL D'INFORMATIONS SYNDICALES

LAVORO RIPRENDE I
RENTESI ESTIVA. AI
GIAMO APURTAMEN
OGNI MESE.

LAVORO E' IL VOSTRO
SORE. SOSTENETELO
DETELO

IL LAVORO - LE TRAVAIL
GIORNO LAVORO - MASON
UN NUMERO : 30 FR. - AN
Anno I - Numero 4

Au sein des salariés, tous exploités, une catégorie représentant des centaines de milliers de travailleurs est encore plus durement victime du patronat. Il s'agit des travailleurs étrangers.

Les lois sociales françaises leur sont souvent inconnues, de même que les conventions collectives professionnelles. Les employeurs les paient, en règle générale, à des salaires inférieurs, ne majorent pas toujours les nombreuses heures supplémentaires qu'ils leur imposent, utilisent la pression et la répression policière contre ceux agissant dans les rangs des syndicats.

Les courants nationalistes et chauvins développés par la bourgeoisie française au travers de la guerre d'Algérie risquent, surtout en période de crise économique, de développer la xénophobie, d'opposer travailleurs français à travailleurs étrangers. Les délégués du personnel, les militants de la C.G.T. savent qui y gagnerait : le patronat, dont le constant souci est de diviser ceux qu'il exploite.

Parmi les travailleurs étrangers les plus nombreux sont les Italiens, notamment dans le Bâtiment et les Travaux Publics, la sidérurgie, les mines, l'agriculture.

La C.G.T., en vue de faciliter le travail de ses militants, d'aider les travailleurs italiens pour l'obtention de leurs revendications particulières, édite, depuis quelques mois, un journal mensuel en langue italienne : « LAVORO ».

Cela correspondait à une nécessité et l'on peut dire que le succès a couronné cette initiative.

Le bon contenu de « LAVORO », sa présentation agréable amènent, chaque jour, un nombre croissant de lettres de travailleurs italiens.

« LAVORO » constitue donc un moyen appréciable pour notre propagande, pour notre travail syndical, au sein des travailleurs italiens. Sa diffusion, sa vente (30 francs l'exemplaire) devraient donc être l'objet de discussions, de décisions d'un travail d'organisation pratique dans les entreprises, les sections syndicales, les syndicats, les Unions Locales, les Unions Départementales.

Il ne s'agit pas de « vendre » un journal de plus. Il s'agit d'apporter à des dizaines de milliers de travailleurs la démonstration que la C.G.T. se soucie de leur sort, de les aider à obtenir leurs revendications particulières contre l'ennemi commun, le patronat.

Il s'agit de renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre travailleurs français et étrangers et, aussi, d'un bon moyen pour renforcer nos syndicats.

Le numéro : 30 fr., un an : 350 fr., six mois : 180 fr.

C.C.P. 1725-70 Paris, 213, rue Lafayette.

L'importance du journal syndical d'entreprise

Parmi les nombreuses tâches qu'ont à mener les militants de la C.G.T., l'édition de matériel de propagande à l'échelon de l'entreprise en est une très importante.

Ce matériel peut se présenter sous différentes formes : depuis le tract pour donner les explications sur différents problèmes, au matériel d'agitation appelant à l'action, pour un objectif bien déterminé.

Il peut se présenter sous la forme d'un petit journal d'entreprise paraissant périodiquement et reflétant les soucis des travailleurs de l'entreprise, répondant aux questions qu'ils se posent afin de les orienter et les organiser.

A titre d'exemple nous donnons ici l'expérience de la Section Syndicale Lebocey à Troyes qui vient d'édition son 68^e journal d'usine, ronéotypé, journal édité chaque mois régulièrement, tout au moins depuis 1955, à la suite d'une grève de trois semaines.



Il faut s'attaquer à la bataille des idées, même et surtout sur la base de l'entreprise. Montrer les perspectives aux travailleurs.

Il faut qu'ils sentent et prennent conscience que dans ce régime gaulliste, il est possible d'obtenir des augmentations de salaires, de repousser les tentatives de baisses des tarifs, d'augmentation des cadences, de défendre les libertés syndicales, les libertés démocratiques.

Les travailleurs doivent comprendre que la Paix en Algérie c'est leur affaire et que c'est eux qui peuvent l'imposer.

Tout cela il faut donc l'expliquer.

Nous avons des armes incomparables pour cela.

D'abord la presse syndicale, en particulier la V.O. que nous devons diffuser toujours plus.

Nous devons veiller à une bonne et judicieuse diffusion du matériel confédéral, fédéral et des U.D.

Mais aussi, il est nécessaire, indispensable que nos sections syndicales s'adressent aux ouvriers de l'entreprise ou de l'atelier.

Nos militants, nos délégués connaissent bien les travailleurs de l'entreprise. Des tas de petites revendications doivent retenir leur attention et ils doivent leur expliquer. Aucun autre moyen ne peut le permettre aussi bien que le journal d'entreprise.

On y parle le même langage que nos compagnons de travail.

On connaît les arguments qu'il faut leur apporter dans le temps et sous quelle forme ils leur seront plus perceptibles.

Il est d'autre part l'organisateur efficace de la lutte dans l'entreprise, par service.

Il permet de « mettre sur le gril » le patron et aussi certains agents de maîtrise dont le comportement envers les travailleurs est révoltant.

Enfin, il devient quelque chose « qu'on attend » et qui est lu et discuté.

Dans l'entreprise « Ets G. Lebocey et Cie » fabrication de machines textiles, du fait de la parution régulière depuis des années de notre journal « Le Circulaire » il est courant que des camarades au su et au vu d'un événement ou d'une situation quelconque disent « Tiens, cela il faudra le mettre dans « Le Circulaire ».

Il faut souligner aussi le moyen exceptionnel qu'il est pour

donner aux travailleurs le compte rendu de l'activité des délégués.

Comment le sortir :

Bien souvent, quand dans des sections syndicales on pose le problème de l'édition du journal, les camarades disent, oui, mais c'est encore moi qui vais le rédiger, les autres camarades ne veulent pas faire les articles.

Il est vrai que dans une section syndicale parfaite, il y aurait de nombreux camarades qui écriraient de nombreux articles, de quoi faire un journal plusieurs fois par mois.

Mais n'attendons pas d'avoir une section syndicale parfaite pour éditer un journal.

Au contraire, l'édition du journal aidera au meilleur fonctionnement de la section syndicale.

L'important, ce n'est pas qu'il y ait 1 ou 10 rédacteurs. Ce qu'il faut surtout, c'est que le contenu soit discuté avec nos militants. Le contenu du journal doit être le fruit d'une discussion collective, le résultat de la réflexion de l'ensemble de la section syndicale. C'est la garantie d'aboutir à un journal qui soit bien senti, qui intéresse le personnel de l'entreprise car il répond à leurs questions, à leurs désirs.

C'est ainsi que procèdent les camarades de chez Lebocey. Ils réunissent soit le bureau de la section syndicale, soit le secrétariat, soit les délégués, suivant les moyens et les possibilités et ils discutent du contenu.

Des camarades sont chargés de rédiger les articles, souvent c'est un camarade seul qui le fait.

Puis, tous les membres du bureau auxquels participent les délégués mais aussi, d'autres militants, des syndiqués qui les aident, lisent ces articles et font leurs observations. **C'est ainsi que près de 20 camarades participent à la confection de leur journal.**

Le journal sort régulièrement et il est d'une aide considérable à la section syndicale car il permet la participation de nombreux camarades à son activité.

Du point de vue des adhésions, cela donne aussi des résultats. Sur 250 ouvriers, il y a 108 syndiqués. Ce n'est pas exceptionnel mais c'est tout de même un pourcentage qui n'existait pas avant le journal dans cette entreprise.

Il y a 13 collecteurs d'équipe plus un collecteur général et 5 diffuseurs de V.O., plus le camarade qui les reçoit, et les donne aux diffuseurs et acquitte la V.O.

Du point de vue des élections, la C.G.T. a gagné des voix et cette année, a obtenu 9,34 % en plus qu'en 1958 pour les délégués du personnel.

Ce n'est pas le manque de choses à dire qui peut empêcher son édition. Il faut presque toujours rogner car il manque de place.

Du point de vue financier ? La section syndicale a sa ris-tourne sur ses cotisations, ce qui permet d'avoir une activité propre et l'édition du journal en est une.

Le journal d'entreprise ne peut pas se substituer à tout autre matériel. Il a son caractère particulier.

Il ne faudrait pas aussi que tout soit conditionné à l'édition du journal. C'est-à-dire s'il y a un fait qui nécessite une réaction immédiate, il ne s'agit pas d'attendre le 15 ou le début du mois d'après, pour en parler dans le journal. Dans ce cas il faut sortir un tract.

Le journal de la Section Syndicale suscite aussi la discussion. Il crée la confrontation des idées et de ce point de vue, il est très efficace.

Des problèmes de fond ont été expliqués :

L'unité c'est une bataille : La C.G.T. a de bons rapports avec la C.F.T.C. Pourtant, à plusieurs reprises, il a fallu expliquer différents problèmes par rapport à cette dernière.

Pourquoi la C.G.T. lutte pour la Paix ? Cela aussi a été l'objet de différents articles rendus nécessaires tant aux discussions qui avaient lieu avec les travailleurs qu'en rapport avec le matériel de la C.F.T.C.

On voit toute l'étendue de l'utilité du journal d'entreprise. Pour la Section Syndicale Lebocey, l'édition de notre

« Circulaire » n'est pas une tâche supplémentaire, car le temps passé à son édition est bien rattrapé par l'aide que ce journal leur apporte.

Il les aide dans le recrutement, le résultat des élections montre aussi qu'il est indispensable pour populariser l'activité de leurs délégués.

Les camarades qui nous faisaient part de leur expérience ajoutaient que bien des choses sont à réaliser, à améliorer dans leur Section Syndicale, en particulier la diffusion de la V.O. où

ils sont faibles. Mais disent-ils pourquoi notre journal ne nous aiderait-il pas aussi dans ce domaine ?

Et ils ajoutaient : « quand nous voyons toutes les choses à expliquer aux travailleurs, la bataille à mener contre les mensonges, comme ce doit être difficile dans les entreprises où la vérité n'est pas diffusée ».

Le journal d'usine est un moyen de diffuser la vérité donc ce n'est pas la peine de s'en priver.



Dans la bataille des idées nous ne pouvons négliger l'importance de la masse des jeunes travailleurs, d'autant qu'actuellement la presse réactionnaire fait des efforts particuliers en ce sens. Après avoir utilisé dans leur presse les excès de quelques bandes de « voyous » elle voudrait faire croire que toute la jeunesse est pervertie afin de dresser les adultes contre les jeunes, désorienter la jeunesse et la conduire dans une voie qui est contraire à celle de ses propres intérêts.

Ces efforts sont faits sur le plan social. C'est ainsi que le patronat sachant que les jeunes travailleurs sont les plus combattifs dans les luttes ouvrières, voudrait les détourner des organisations syndicales et affaiblir ainsi les forces organisées de la classe ouvrière. Dans de nombreuses entreprises les patrons utilisent, plus que par le passé, les jeunes sur les chaînes de production parce que plus rapides et mieux résistants aux cadences qui leur sont imposées. Là aussi ils essaient de dresser les jeunes contre les adultes.

Des exemples nous prouvent que dans certaines entreprises les jeunes jouent un rôle très important dans la production. Il n'est pas rare de constater que pour certaines grosses entreprises la moyenne d'âge est de 30 et 35 ans (de 29 pour l'ensemble du Bâtiment de la région parisienne).

Partant de ces faits certains de nos syndicats négligent trop le travail en direction de la jeunesse ce qui explique, en partie, l'affaiblissement de certaines de nos organisations.

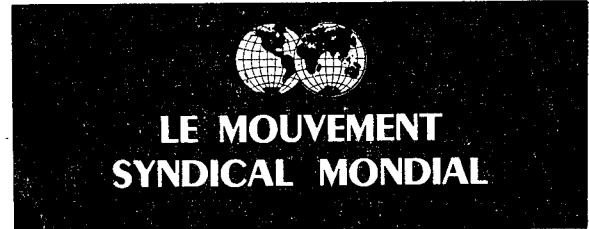
Aucun dirigeant de syndicat, délégué du personnel ne peut avoir une juste conception du travail de masse s'il néglige cette partie importante de la classe ouvrière que représente les jeunes. Il ne s'agit pas pour les directions syndicales de voir cette question au travers d'un seul camarade mais d'orienter l'activité en direction de la jeunesse avec toute la direction syndicale. De la correction des défauts de notre travail dépend beaucoup le succès des luttes que nous avons à engager dans les entreprises.

Nos organisations syndicales en développant un meilleur travail en direction des jeunes, préparent non seulement le renforcement de nos organisations mais contribuent aussi à la formation et à la montée de jeunes cadres.

Aussi pensons-nous que dans l'effort que nous devons faire en direction de la jeunesse, la C.G.T. en éditant le journal « Jeunes 59 » a mis une arme nouvelle entre les mains de nos militants. Edité en juin, le premier numéro a vu en quelques semaines près de 25.000 numéros vendus, mais depuis un certain ralentissement s'est manifesté ; ce qui compromet l'édition du deuxième numéro

C'est pourquoi nous demandons aux délégués du personnel, à ceux des Comités d'Entreprise de prendre les mesures nécessaires pour contribuer à la diffusion du journal « Jeunes 59 ». C'est un moyen, non seulement, de faire grandir l'influence de la C.G.T., mais aussi de montrer à la jeunesse ce qu'est la C.G.T. Les jeunes trouveront dans notre journal un moyen de propagande et d'organisation et pourra nous permettre de gagner des milliers de jeunes pour renforcer l'action de nos organisations.

Le numéro : 50 francs.



La classe ouvrière française animée d'un profond sentiment d'internationalisme prolétarien n'ignore pas que dans chaque pays où le capitalisme est au pouvoir, les travailleurs de ces pays ont comme eux de dures luttes à mener.

Aucune de ces luttes, aucun des succès remportés, de même qu'aucun des grands événements mondiaux qui se déroulent actuellement et qui peuvent amener une détente internationale certaine, ne laissent notre classe ouvrière indifférente.

Aujourd'hui chaque travailleur ou travailleuse prête une oreille attentive aux victoires remportées par la classe ouvrière et le peuple de l'Union Soviétique et des Pays de Démocratie Populaire.

Comment un métallo, un gars du bâtiment, un ouvrier ou une ouvrière de quelque corporation que ce soit, qui vit dans la hantise du chômage total ou partiel, qui voit chaque jour s'accroître ses difficultés, pourrait-il rester insensible aux augmentations constantes du niveau de vie et aux améliorations des conditions de travail des ouvriers de ces pays.

Pas un travailleur ou travailleuse qui ne suive avec intérêt et ne se sente solidaire des travailleurs des pays capitalistes d'Europe, d'Amérique ou d'ailleurs, contraints eux aussi d'engager de dures batailles pour la défense de leur pain, de leur travail, pour la défense de leurs droits et libertés syndicales.

Pas un travailleur ou travailleuse qui ne suive avec espoir le grand bouillonnement des peuples opprimés par le colonialisme ou l'impérialisme, leurs difficultés et souvent sanglantes luttes pour l'indépendance nationale et leurs droits les plus élémentaires

De tous ces problèmes, la presse d'argent est obligée de parler. Comme pour le reste, elle le fait à sa façon en travestissant sciemment la vérité.

C'est aux militants, aux militants de la C.G.T., en premier lieu aux délégués du personnel qui connaissent le mieux les difficultés et les aspirations de leurs camarades, dont c'est la tâche, qu'il appartient de rétablir la vérité, d'informer.

Pour cela il faut qu'eux-mêmes aient en mains les éléments indispensables.

Nous ne saurions donc trop leur recommander la lecture du « Mouvement syndical mondial ». Cette revue mensuelle de publications syndicales internationales les leur fournit. L'analyse des luttes des travailleurs des pays capitalistes, coloniaux ou semi-coloniaux, des victoires remportées, les appréciations sur des situations ou des problèmes majeurs posés devant le Mouvement syndical et la classe ouvrière des différents pays sont autant d'atouts majeurs mis entre les mains des militants.

La lecture du « **Mouvement syndical mondial** » permettra aux délégués du personnel non seulement d'acquérir une meilleure connaissance des luttes et des succès de leurs frères de classe en même temps qu'elle les aidera à prendre des initiatives pour leurs propres luttes.

Elle leur permettra aussi de prendre pleinement conscience de ce qu'est réellement cet internationalisme prolétarien auquel nous sommes profondément attachés.

32, rue de Montholon, Paris (9^e)
Le numéro : 75 francs ; 1 an : 1.000 francs ; 6 mois : 600 francs.
C.C.P. S.F.E.P.S.I. 14683-05 Paris

Quelques conseils pratiques pour la propagande

Il n'est pas indispensable d'être en possession de machines coûteuses pour faire de l'excellente propagande à l'échelon de l'entreprise, de l'atelier, du bureau ou de l'équipe.

Il n'est pas nécessaire de savoir dessiner pour faire ou reproduire à la main des affiches ou des tracts.

Nous donnons ici quelques conseils à ce sujet qui peuvent intéresser nos petits syndicats en particulier.

DESSIN A LA MAIN POUR QUELQUES EXEMPLAIRES

Le matériel nécessaire s'achète dans n'importe quelle papeterie.

Une **AFFICHE** peut être réalisée rapidement à la main avec :

- un simple morceau de bois taillé en forme de tournevis ;
- un pinceau à dessin (pinceau à aquarelle ou pour peinture à l'huile) ;
- des plumes à affiches, des plumes à palettes faisant des traits allant de 0,25 mm. à 5 mm. ;
- des plumes à réservoir pour « Normographes ». Ces dernières sont des gabarits en matière plastique permettant de faire sans effort de jolies lettres de différentes dimensions.

— Comme encre il faut utiliser de préférence l'encre de Chine.

— Avec ces moyens on peut réaliser rapidement des **panneaux muraux** à apposer en particulier dans les panneaux d'affichage.

TIRAGES DE TRACTS A ENVIRON 30 EXEMPLAIRES

Avoir une « Pierre Humide » du format qui convient. On peut l'acheter dans la plupart des papeteries. Chaque appareil est livré avec une notice explicative.

On écrit ou dessine le texte à reproduire sur un bon papier à écrire et on applique le texte sur la pierre humide. Après avoir laissé la feuille absorber l'encre ou l'enlève et ainsi de suite. On peut de la sorte obtenir une trentaine de copies bien nettes.

La « Pierre Humide » peut rendre de grands services dans les petits syndicats pour faire les convocations, des bulletins à faire circuler, des petites affichettes pour les panneaux syndicaux.

TIRAGES JUSQU'À 200 EXEMPLAIRES

Il existe de **petits duplicateurs** dont le prix peut convenir à certaines sections syndicales.

On met sur une plaque de verre ou de métal une feuille de papier carbone encreur spécial, avec le côté encreur dessus, et on place par-dessus, une feuille de papier glacé spécial. On dessine ou écrit au **stylo à bille** ce que l'on veut sur le papier glacé, en appuyant très fortement. Le texte se trouve reproduit sur le verso du papier glacé que l'on place alors dans la machine (on peut aussi bien dactylographier le texte).

Cette machine ressemble à une petite ronéo : on tourne une manivelle en alimentant à chaque tour avec une feuille de papier

vierge ; la machine mouille les feuilles avec de l'acool qui permet à l'encre de s'y déposer.

Une demi-heure suffit pour tirer 200 exemplaires très lisibles, et on peut en obtenir davantage avec de l'habitude.

TIRAGES EN PLUSIEURS MILLIERS D'EXEMPLAIRES

La Librairie de la C.G.T. vend un duplicateur à plat appelé « DUPLIPLANE ».

Cet appareil avec lequel on peut reproduire 250 exemplaires à l'heure, ne comporte aucun mécanisme, est très robuste et d'un maniement très simple. Il présente l'avantage de permettre non seulement le tirage de tracts mais aussi d'affiches. Il fonctionne avec un stencil de n'importe quelle marque que l'on dactylographie ou que l'on écrit ou dessine à la main. Il suffit d'un peu de soin pour s'habituer rapidement à écrire ou dessiner sur stencil.

Il existe à cet effet des outils spéciaux :

— **Les stylets** qui servent à écrire ou à tracer des traits et que l'on utilise en plaçant sous le stencil une plaque métallique toilée soie.

A défaut de stylet, on peut utiliser un stylo à bille.

— **Les molettes** qui servent à tracer des traits plus ou moins larges et que l'on utilise en plaçant une plaque dure sous le stencil.

— **Les plaques à ombrer** qui servent à faire des ombres plus ou moins intenses.

— **Le stencilographe** qui est une pointe vibrante fonctionnant à l'électricité et qui est très commode pour l'écriture fine et le dessin.

— **Le stencil-pinceau** avec lequel on peut dactylographier et dessiner comme sur les stencils ordinaires.

Pour une bonne diffusion du " Délégué du Personnel "

POUR TOUT CHANGEMENT

soit d'adresse, soit du nombre d'exemplaires, faire parvenir au D.P., la bande-adresse, avec l'indication de la modification à apporter.

Dans tous les départements (sauf la Seine).

Syndicats : adressez vos listes de délégués (avec leurs adresses) aux Unions Départementales.

Unions Départementales : adressez régulièrement au D.P. en **double exemplaire** les adresses de délégués, par corporation, ou à défaut, celles des secrétaires de syndicats ou sections syndicales, en indiquant le nombre d'exemplaires nécessaires.

Ayez une copie de ces listes pour faciliter les suppressions ou modifications.

Syndicats de la Seine.

Adressez directement au D.P., 213, rue Lafayette, les listes de vos délégués (**en double exemplaire**).

A partir du prochain numéro, il ne sera plus fait d'envoi par les bandes du « Travailleur Parisien ». Les Syndicats ont donc intérêt à nous envoyer rapidement les adresses de leurs délégués, ou à nous faire connaître le nombre d'exemplaires qui leur est nécessaire.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
ET NOTAMMENT POUR SE PROCURER DU MATERIEL

Adressez-vous à :

LIBRAIRIE DE LA C.G.T.

213, Rue Lafayette

PARIS (10°)